

PLAN DE COURS

Formation continue

Soins infirmiers

101-801-MA

Introduction au corps humain

SESSION : Été 2010

60 heures 2-2-2

Aucun cours préalable

Département de Biologie

Enseignant

Alexandre Leroux

Courriel

aleroux@cmaisonneuve.qc.ca

VUE GÉNÉRALE

Le cours intitulé **INTRODUCTION AU CORPS HUMAIN** (BIO 801) permet d'aborder l'étude de la physiologie cellulaire et de la physiologie humaine. Ce cours établit les bases du fonctionnement de l'organisme et insiste sur l'interrelation entre les différents systèmes. Le cours étudie, après un bref aperçu de la physiologie cellulaire et un survol des principaux systèmes de l'organisme, le système digestif. De plus, l'étude du métabolisme étant amorcée, l'étudiant est amené à réaliser les interrelations entre le métabolisme des glucides, des lipides et des protéines. L'étude de la physiologie de l'organisme sera complétée par les cours intitulés **CORPS HUMAIN I** (BIO 802) et **CORPS HUMAIN II** (BIO 903). Un quatrième cours intitulé **MICROBIOLOGIE** (BIO 904) vient terminer la séquence des cours en biologie.

Afin de favoriser l'intégration des notions théoriques de physiologie à la pratique des soins infirmiers, plusieurs exemples seront empruntés au champ clinique pour illustrer l'application des notions de physiologie.

Cette application de la théorie physiologique aux pratiques utilisées en soins infirmiers permettra d'atteindre certains des objectifs essentiels à la formation de ces étudiants, à savoir :

- la capacité de vulgariser les notions reçues afin de transmettre un enseignement adéquat aux malades et à leur famille,
- la collaboration active avec les autres professionnels de la santé,
- la possibilité de donner des rapports verbaux pertinents et concis au moment opportun,
- la possibilité de réagir adéquatement en situation de crise provenant d'un déséquilibre physiologique.

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le cours de Biologie **INTRODUCTION AU CORPS HUMAIN** est offert aux étudiants du programme de Soins infirmiers à la première session. Ce cours est le premier d'une séquence de quatre cours de biologie obligatoires pour la poursuite des études en soins infirmiers. Il n'y a pas de cours préalable, cependant, il est préalable au cours de biologie suivant, c'est-à-dire le cours **Corps humain I**. Les cours **Introduction au corps humain**, **Corps Humain I** et **Corps humain II** visent l'atteinte de la compétence no 2 : **"Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement"**. À la deuxième et à la troisième session, l'étudiant poursuivra l'étude du corps humain et devrait avoir atteint, à la fin du troisième cours, de façon totale la compétence 2, et ainsi être en mesure non seulement de comprendre le fonctionnement de l'organisme humain, mais également d'avoir la capacité d'articuler les notions vues durant ces cours à celles de soins infirmiers. Ce cours est également préalable au cours SIN 220.

Les cours de biologie poursuivent un objectif général et global d'**INTÉGRATION** et d'**ARTICULATION**. En effet, l'étude des différents concepts et processus physiologiques est vue chez l'humain dans une optique systémique, c'est-à-dire reliant tous les systèmes de l'organisme dans un fonctionnement unifié (intégration).

OBJECTIFS

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE VISÉS DANS LE COURS *INTRODUCTION AU CORPS HUMAIN* (BIO 801)

Le développement de la compétence 2 comprend des apprentissages touchant cinq éléments de compétence, à savoir :

- 1- Se représenter le corps humain du point de vue de l'anatomie
- 2- Se représenter le corps humain comme un ensemble de systèmes
- 3- Établir des liens entre la nutrition et le fonctionnement de l'organisme
- 4- Concevoir le corps humain comme un organisme en recherche d'équilibre
- 5- Saisir l'incidence d'un déséquilibre biologique sur le fonctionnement de l'organisme

OBJECTIF TERMINAL DU COURS

Au terme du cours de biologie *Introduction au Corps Humain*, l'étudiant sera en mesure de démontrer qu'il est capable de se représenter le corps humain comme un ensemble de systèmes en interaction, d'en expliquer partiellement la physiologie, d'établir des liens entre son fonctionnement et la nutrition, de reconnaître les facteurs d'homéostasie ou de déséquilibre et d'expliquer les réactions métaboliques et physiologiques de déséquilibre à travers une vision systémique.

OBJECTIFS PARTICULIERS

A) CONNAISSANCE

Les objectifs de niveau connaissance sont atteints dans le cours de Bio 801 par les questionnaires que l'étudiant **devra compléter avant de se présenter au cours**.

L'étudiant trouvera réponse à ces questions dans son cahier de texte ou encore dans le manuel de référence. Le début de chaque période de cours permettra de préciser les notions vues en préparation par l'étudiant et de répondre à toutes les questions s'y rapportant. La **préparation au cours effectuée par l'étudiant** permettra d'utiliser les périodes de cours pour expliquer les notions les plus complexes que l'étudiant ne peut pas comprendre seul. La **préparation au cours effectuée par l'étudiant** permettra également à l'étudiant de faire des exercices lui permettant de saisir toutes les implications reliées à une notion.

B) COMPRÉHENSION

Les objectifs de niveau compréhension seront atteints par le biais des ateliers ou encore des exercices de laboratoire où l'étudiant devra utiliser ses notions théoriques afin de comprendre un processus physiologique normal ou encore d'expliquer un déséquilibre physiologique avec tous les efforts de compensation que cela amène de la part de l'organisme.

C) APPLICATION

L'application se définit comme l'utilisation de principes et de théories pour expliquer un phénomène concret; c'est aussi l'habileté à prévoir l'effet probable de la modification d'un facteur dans un état d'équilibre biologique. Pour atteindre l'objectif application, l'étudiant doit expliquer les phénomènes physiologiques observés au laboratoire ou encore lors du visionnement de films, à partir des notions reçues au cours. Il doit aussi retrouver à partir de documents qu'il utilisera lors de l'exercice de sa pratique ou encore à partir de techniques qu'il devra appliquer, l'explication physiologique s'y rapportant.

CONTENU

L'ORGANISME PAR RAPPORT À LA CELLULE

1- DÉFINITION DU VIVANT

- ingestion
- assimilation : métabolisme, anabolisme et catabolisme
- production : sécrétion et excrétion

2- NIVEAUX D'ORGANISATION ET DE SPÉCIALISATION

- cellules
- tissus
- organes
- systèmes

3- FONCTIONNEMENT CELLULAIRE

- organites cellulaires : structure et fonction
- interrelations fonctionnelles entre les différents organites cellulaires
- transport membranaire (diffusion, diffusion facilitée, endocytose, exocytose, pompe)

LES TISSUS

- structure, fonction, régénération

LES OS, LES ARTICULATIONS, LES MUSCLES

- structure, ostéon, production et destruction
- déséquilibres : arthrite, bursite, ostéoporose, tendinite
- principaux muscles et sites d'injection

L'ÉTUDE SOMMAIRE DE CHAQUE SYSTÈME DANS UNE OPTIQUE INTÉGRÉE

- 1- Chaque système est d'abord présenté d'un point de vue anatomique. Les schémas suivants sont utilisés : capillarisation, cœur, circulation coronarienne, système respiratoire, système digestif, système urinaire, rein, néphron, squelette, crâne, système musculaire.
- 2- Chaque notion importante est présentée en relation avec le fonctionnement intégré de chaque système dans l'organisme à l'aide du schéma d'intégration.
- 3- Chaque cours est résumé par un texte couvrant et interreliant toutes les notions essentielles concernant les systèmes : cardiovasculaire, respiratoire, digestif, rénal et de contrôle. Un laboratoire couvre les notions essentielles concernant les os et les articulations.

SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE

1- LE SANG ET LES VAISSEAUX

- Composition du sang, rôles des éléments figurés
- Types de vaisseaux sanguins : artère, artériole, capillaires (artériels, veineux), veinule, veine.
- Vaisseaux lymphatiques, lymph

2-PHÉNOMÈNE MÉCANIQUE DE LA CONTRACTION CARDIAQUE

- Circulation systémique et pulmonaire
- systole et diastole
- révolution cardiaque et phénomènes s'y rattachant

SYSTÈME RESPIRATOIRE

1- VENTILATION

- distribution de l'air dans le système respiratoire

2- ÉCHANGES

- diffusion et pressions partielles
- grande surface et minceur de la membrane alvéolo-capillaire

SYSTÈME DIGESTIF

1- DIGESTION

- fonctionnement général du système
- hydrolyse des formes complexes, formes simples obtenues

2- ABSORPTION

- lieu d'absorption des formes simples

SYSTÈME EXCRÉTEUR

1- PROCESSUS RÉNAUX

- filtration, réabsorption, sécrétion, miction
- pression de filtration glomérulaire

SYSTÈME DE CONTRÔLE

1- COMPOSANTES D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE

- récepteur, voie afférente, contrôleur, voie efférente, effecteur
- types de rétroaction : positive, négative

2- SUBDIVISIONS DU SYSTÈME NERVEUX

- système nerveux central et périphérique
- système nerveux somatique et autonome
- système nerveux orthosympathique et parasymphathique

ÉTUDE APPROFONDIE DU SYSTÈME DIGESTIF ET DU MÉTABOLISME DANS OPTIQUE INTÉGRÉE

SYSTÈME DIGESTIF

1- LA MATIÈRE ORGANIQUE:

- glucides
- lipides
- protéines
- acides nucléiques
- formes complexes
- hydrolyse
- rôles dans l'organisme

2- LES ENZYMES:

- mécanisme d'action enzymatique
- régulation de l'activité enzymatique (non-spécifique et spécifique)
- régulation de la synthèse enzymatique (induction, répression)

3- HYDROLYSE DES GLUCIDES (G), LIPIDES (L), PROTÉINES (P) DANS LA DIGESTION:

- endroits de la digestion des G, L, P
- enzymes impliquées
- particularités de la digestion des G, L, P

4- CONTRÔLE NERVEUX ET HORMONAL DE LA DIGESTION

5- ABSORPTION DES G, L, P

6- MÉTABOLISME:

- utilisation des G, L, P suite à leur absorption

7- INTERRELATIONS FONCTIONNELLES ENTRE LES MÉTABOLISMES DES G, L, P

8- DÉSÉQUILIBRES MÉTABOLIQUES :

- malnutrition
- diabète
- jeûne
- pancréatite
- cirrhose

MÉTHODOLOGIE

ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT

Le professeur joue le rôle de personne-ressource. Régulièrement, celui-ci fait un retour de niveau à niveau sur les notions vues par les étudiants afin de s'assurer de l'uniformisation des apprentissages par tous les étudiants.

Cependant, la stratégie privilégiée est celle du **travail en équipe** permettant à l'étudiant d'acquérir une meilleure autonomie, un sens critique et une méthode de travail structurée.

ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Avant chaque rencontre, l'étudiant doit avoir complété une préparation obligatoire utilisant un livre de référence, ayant pour but d'établir les notions essentielles de connaissance. Ensuite, les étudiants, en équipe, sont appelés à :

- schématiser ces notions sous forme de grille permettant de les interrelier,
- répondre à des questions reliant ces notions,
- résoudre des cas fictifs pouvant être retrouvés dans leur pratique de soins infirmiers.

Ainsi, avant de se présenter en classe, l'étudiant **DOIT AVOIR FAIT** le travail de préparation planifié. Au début de chaque cours, cette préparation pourra être vérifiée par le professeur. Les étudiants n'ayant pas fait leur préparation pourront se voir refuser l'accès en classe. Cette façon de faire a pour but la mise en place des notions de connaissance essentielles pour la réalisation des différents exercices d'intégration et d'application faits en classe.

Un étudiant absent à une période de laboratoire doit contacter son professeur personnellement ou en laissant un message sur sa boîte vocale ou par courriel, pour tenter de reprendre le laboratoire avec un autre groupe.

La présence au cours n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée. Si l'étudiant est absent à une rencontre, il devra s'assurer **PAR LUI-MÊME** de la compréhension de la matière vue durant cette période.

MÉDIAGRAPHIE

Vous devez obligatoirement vous procurer le matériel suivant :

- MARIEB, Elaine N., Anatomie et Physiologie Humaine, éd. Renouveau Pédagogique, 6^e édition, 2005 (Prix : environ 90,00\$)
- Cahier COOP **A10-XXX**, Cahier d'exercices Physiologie intégrée, Introduction au Cours Humain. (Prix : environ 18,00\$)
- Un sarrau.

ÉVALUATION FORMATIVE

Les nombreux ateliers et autres activités réalisés en classe (schémas, études de questions) permettent à l'étudiant de comprendre de façon progressive la physiologie différents systèmes de l'organisme et leurs interrelations.

ÉVALUATION SOMMATIVE

Contrôles :55 % des points
Laboratoires et ateliers :20 % des points
Épreuve finale :25 % des points

Les laboratoires et les ateliers sont évalués par des tests :

1^{er} test : Anatomie 10 points
2^{ième} test : Enzymes et digestion 10 points

Chaque test porte sur les laboratoires correspondant aux portions de matière mentionnées ainsi que sur les ateliers s'y rapportant. Le professeur déterminera avant chaque test, les ateliers faisant partie de l'évaluation.

Contrôle 1: cellules, tissus, os et articulations 15 points
Contrôle 2: étude sommaire des différents systèmes 20 points
Contrôle 3: métabolisme 20 points
Épreuve finale : portant sur l'ensemble de la session 25 points

Les notions vues au laboratoire peuvent être évaluées dans un contrôle.
Chaque contrôle comporte des questions qui évaluent les niveaux d'objectifs suivants : CONNAISSANCE, COMPRÉHENSION et APPLICATION.

Les proportions de ces objectifs varient d'un contrôle à l'autre, et sont de l'ordre de:

CONTRÔLE I	Connaissance	60%
	Compréhension et application	40%
CONTRÔLE II	Connaissance	50%
	Compréhension et application	50%
CONTRÔLE III	Connaissance	40%
	Compréhension et application	60%

Les contrôles comportent une partie OBJECTIVE et une partie à DÉVELOPPEMENT.

Les dates de chacun des contrôles seront précisées au cours de la session selon le calendrier scolaire et les répartitions horaires de chaque thème. Les résultats des évaluations seront affichés près du bureau du professeur ou disponibles sur Omnivox au maximum 10 jours ouvrables après l'évaluation.

ABSENCE À UNE ÉVALUATION : consulter l'Annexe 1 ci-jointe.

ÉPREUVE FINALE

NATURE DE L'ÉPREUVE FINALE

La compétence 2 n'étant atteinte que de façon partielle après le premier cours de biologie, Introduction au Corps Humain, l'épreuve finale de ce cours portera sur un premier niveau de développement de la compétence; elle évaluera les apprentissages reliés aux cinq éléments de la compétence en mettant l'accent sur l'intégration et l'articulation des notions se rapportant au fonctionnement cellulaire, au système digestif et à l'étude du métabolisme. L'accent sera mis sur la connaissance et la compréhension des notions et la possibilité de relier ces notions à des déséquilibres cliniques et des pratiques de soins infirmiers.

Il est à noter qu'après le troisième cours de biologie, Corps Humain II, la compétence 2 devra avoir été atteinte de façon totale. Elle sera vérifiée par une épreuve finale qui fera appel aux apprentissages reliés à tous les systèmes vus à la fois durant les cours Introduction au Corps Humain, Corps Humain I et Corps Humain II, pour évaluer la capacité de l'étudiant de représenter le corps humain de façon intégrée.

CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'ÉPREUVE FINALE

L'épreuve finale du cours Introduction au Corps Humain, portera sur l'étude et l'analyse de phénomènes physiologiques reliés à la pratique des soins infirmiers. Ainsi, nous vérifierons l'atteinte partielle de la compétence 2 dans une optique à la fois intégrée du fonctionnement de l'organisme humain, et articulée à la pratique des soins infirmiers, ainsi que la mise en place des habiletés acquises lors de ce cours de biologie, à savoir la capacité :

- de poser des hypothèses à partir d'une situation quelconque
- de cerner l'essentiel d'une problématique
- d'identifier les causes probables d'un déséquilibre à partir d'informations connues
- d'apporter des solutions permettant de contrer les causes identifiées ou d'amoindrir les symptômes d'un déséquilibre
- de faire un résumé synthétique vulgarisé de la solution du problème de façon écrite.

Lors de l'épreuve finale, les étudiants auront droit à leurs notes de cours et cahier d'exercices. Cette épreuve durera trois heures et se tiendra lors du dernier cours de la session à la fin de la semaine. Elle totalisera 25% des points pour la note finale du cours (Introduction au Corps Humain).

INTERPRÉTATION DES CRITÈRES DE PERFORMANCE DE L'ÉPREUVE FINALE

L'épreuve finale tente de vérifier non seulement l'acquisition des connaissances physiologiques spécifiques utiles à la pratique des soins infirmiers, mais surtout l'**établissement de l'équilibre entre les causes d'un déséquilibre et les mécanismes de compensation de l'organisme**. Cette épreuve devra être réalisée dans un contexte d'**analyse** et d'**induction logique**. Ainsi, l'étudiant a démontré une participation active, personnelle et en équipe, à toutes les activités du cours, s'il a su développer les habiletés et attitudes souhaitées, la charge de travail personnelle requise pour exécuter l'épreuve finale ne sera pas excessive, les notes de cours et cahier d'exercices étant par ailleurs permis.

CONDITIONS À SATISFAIRE POUR RÉUSSIR LE COURS INTRODUCTION AU CORPS HUMAIN :

L'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 60% pour l'ensemble des évaluations sommaires de la session, y compris l'épreuve finale, laquelle compte pour 25% de la session.

Aucune reprise de l'épreuve finale vérifiant l'atteinte partielle de la compétence no 2 n'est possible. Si l'étudiant n'obtient pas 60% suite à la somme des évaluations de la session, il devra reprendre le cours Introduction au Corps Humain. Il n'y a pas d'examen de reprise au département de biologie.

POLITIQUES PARTICULIÈRES

Dans tous types d'évaluations écrites, il y a pénalisation pour les fautes de français, et ce jusqu'à un maximum de 10%. En ce qui concerne les évaluations faites en classe, les étudiants ne peuvent apporter ni dictionnaire, ni grammaire et l'enseignant n'en fournit aucun.

Conformément aux politiques départementales, aucun document évalué (contrôles ou tests) ne peut être conservé par l'étudiant. Il peut cependant consulter son examen en classe ou au bureau du professeur dans un délai de 10 jours ouvrables après la communication des notes aux étudiants.

Tout étudiant étant au prise avec un handicap pouvant représenter une difficulté particulière doit en aviser son professeur.

Dans le cas d'une absence prolongée pour cause de maladie, les modalités de récupération sont précisées dans le document *Les Règles du jeu 2008-2009*.

Le plagiat, c'est-à-dire le fait de prétendre indûment être l'auteur soit d'une partie substantielle d'un travail, soit de réponses à un examen ou à un contrôle, entraîne la note ZÉRO à l'examen, à ce contrôle ou à ce travail. La participation ou la collaboration au plagiat peut également entraîner la note ZÉRO.

Tout étudiant qui croit avoir été lésé par rapport à la correction d'une évaluation a droit de réviser sa note en déposant une demande officielle de révision de note selon la procédure décrite dans le document *Les règles du jeu 2008-2009*.

Un document traitant des règles de conduite du Département de Biologie est à l'annexe 1. L'étudiant doit en prendre connaissance et s'y référer pour connaître ses droits et ses responsabilités dans le cadre des activités départementales.

Il est à noter que l'étudiant dispose de divers recours présentés dans le document *Les règles du jeu 2008-2009*.

ANNEXE 1

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE CONCERNANT LES ABSENCES AUX ÉVALUATIONS

Dans le cadre du calendrier officiel du Collège, le département de biologie doit tenir ses évaluations à l'intérieur des cours dispensés. Ces activités normales prévisibles à l'intérieur des plans d'études fixent la disponibilité des étudiants. En effet, la présence à ces évaluations est obligatoire et une absence non justifiée dans un délai de 5 jours ouvrables après la date de l'évaluation, a pour effet d'entraîner la note 0% au dossier. Quatre motifs reconnus par le département, lorsque justifiés auprès du professeur concerné, peuvent permettre un report de l'évaluation, soit :

1. MALADIE : billet médical signé par un professionnel de la santé (médecin) pour la journée concernée
2. MORTALITÉ (famille immédiate) : un avis nécrologique du salon funéraire
3. FÊTE RELIGIEUSE : l'étudiant doit aviser son professeur par une note explicative dans les **cinq** premiers jours ouvrables de la session.
4. TOUTES AUTRES SITUATIONS VALABLES TELLES QUE :
 - ACTIVITÉ SPORTIVE «SPORT ÉLITE» : document officiel reconnu d'une fédération sportive
 - CONVOCATION EN COUR : document officiel précisant la date de comparution

Toute situation non prévue à la présente politique sera portée à l'attention du comité de la matière. L'étudiant doit être conscient que seront refusés les motifs non raisonnables (exemples : un billet d'avion en poche). Il demeure de la responsabilité de l'étudiant d'ajuster prioritairement sa disponibilité aux modifications officielles du calendrier scolaire, en cours de session, résultant d'événements perturbateurs (exemples: grève, tempête de neige, travaux spéciaux, etc.).

ANNEXE 2



RÈGLES DE CONDUITE AU DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE

PRÉSENCE AUX RENCONTRES PÉDAGOGIQUES (cours, laboratoires, etc.), PONCTUALITÉ ET PRÉPARATION	
COMPORTEMENTS ATTENDUS	JUSTIFICATIONS
1. La présence aux cours théoriques et aux séances de laboratoire est fortement recommandée .	Respecter l'horaire des cours pour favoriser la réussite de l'étudiant. Assurer à tous les étudiants inscrits à un même cours des conditions d'apprentissage et d'évaluation des laboratoires équivalentes.
2. Toute absence à une évaluation sommative ou séance de laboratoire doit être motivée sur la base des raisons mentionnées dans la politique départementale concernant les absences à une évaluation figurant au plan de cours.	Assurer à tous les étudiants inscrits à un même cours des conditions d'évaluation équivalentes.
3. Les travaux doivent être remis selon l'échéancier prévu.	Développer la responsabilité des étudiants à gérer son temps et assurer l'équité.
4. Chaque étudiant a la responsabilité d'arriver à l'heure à ses diverses rencontres pédagogiques.	Favoriser la participation active des étudiants éviter de déranger le bon déroulement des activités pédagogiques.
5. L'étudiant fait sa préparation avant d'arriver à une rencontre pédagogique.	Identifier les besoins d'apprentissage et interagir efficacement dans le cours.
6. L'étudiant est responsable de connaître les informations complémentaires disponibles : dates et sujets des rencontres, dates et objets des évaluations, politiques en cas d'absences, procédure de révision de notes, etc.	Responsabiliser les étudiants face à leur gestion du cours.
7. L'étudiant absent à une rencontre doit faire les démarches en s'informant d'abord auprès de ses collègues de classe et, au besoin, au professeur afin d'obtenir toutes les informations pertinentes : matière manquée, préparation pour le prochain cours, date d'un examen, annonces diverses, etc.	Minimiser les impacts négatifs de son absence.

Climat général de travail	
COMPOTEMENTS ATTENDUS	JUSTIFICATIONS
1. L'étudiant adopte une attitude et un langage respectueux envers ses collègues et son professeur.	Favoriser un climat de travail propice à l'apprentissage dans le respect mutuel des personnes.
2. Les téléphones cellulaires, téléavertisseurs, appareils-photos, baladeurs et autres appareils électroniques sont éteints et rangés en tout temps.	Éviter les perturbations.
3. Les règles du Collège sur l'alimentation dans les locaux s'appliquent.	Favoriser la salubrité et l'hygiène.
4. Lors du travail d'équipe, tous les membres doivent s'impliquer et faire leur part.	Favoriser les échanges et assurer un partage équitable de la charge de travail entre tous les membres d'une équipe.
5. En toutes circonstances, le plagiat sous toutes ses formes est interdit.	Respecter la propriété intellectuelle et assurer une évaluation juste.
Travail en laboratoire	
COMPOTEMENTS ATTENDUS	JUSTIFICATIONS
1. Préparer l'expérience de laboratoire en : - lisant attentivement le protocole - faisant OBLIGATOIREMENT une feuille de route (prélab) si demandé.	Faciliter la réussite de l'expérience et s'assurer que tous participent pleinement au travail de l'équipe.
2. Être ponctuel.	Bénéficier du laïus en début de séance, disposer de suffisamment de temps pour faire toutes les manipulations et participer pleinement au travail de son équipe.
3. Laisser libres les voies d'accès aux laboratoires. Ne pas s'asseoir par terre dans les corridors.	Faciliter l'approvisionnement des laboratoires diminuer les risques d'accidents.
4. Il est STRICTEMENT INTERDIT d'apporter toute boisson ou nourriture au laboratoire.	Protéger les utilisateurs des locaux de laboratoire en diminuant les risques de contamination personnelle.
5. Apporter à l'intérieur du laboratoire uniquement le strict nécessaire pour l'expérience, donc laisser sac à dos, lunch, manteau, etc. dans son casier personnel ou dans les petits casiers extérieurs à l'extérieur du laboratoire et utiliser un cadenas (non fourni).	Diminuer les risques d'accidents et de bris de matériel causés par l'encombrement des surfaces de travail et des planchers. Diminuer les risques de propagation de contamination à l'extérieur des locaux de laboratoire.

6. Porter un sarrau boutonné et des souliers fermés dans les locaux D-5657 et D-5658.	Se protéger contre les contaminations, brûlures, etc.
7. L'étudiant doit adopter une attitude appropriée : calme, prudence, etc.	Diminuer les risques d'accidents et de bris de matériel.
8. S'il ressent un malaise (étourdissement), l'étudiant doit s'asseoir au sol SANS HÉSITATION. Le professeur doit être averti immédiatement	Éviter les blessures pouvant être causées par un évanouissement.
9. L'étudiant attend les consignes du professeur avant de prendre et de manipuler avec précautions tout matériel. Ne pas toucher le matériel qui n'apparaît pas au protocole.	Diminuer les risques d'accidents et de bris de matériel. Favoriser la réussite des expériences en cours.
10. Lorsque l'expérience le nécessite, les gants sont fournis et l'étudiant doit les porter.	Se protéger contre les contaminations, etc.
11. Lorsque l'expérience ne nécessite pas le port des gants, l'étudiant peut en apporter s'il le souhaite.	Augmenter son confort personnel.
12. Aviser immédiatement le professeur de toute irrégularité dans le déroulement d'une activité : bris de matériel, contamination, erreur de procédure, malaise ou accident, conflit ou absence de coéquipiers, etc.	Assurer le bon déroulement et la sécurité lors des activités.
13. Lors des manipulations, il est nécessaire de consulter les membres de l'équipe avant de prendre des initiatives ou de faire une opération délicate.	Assurer le bon déroulement et la sécurité lors des activités.
14. Manipuler adéquatement les spécimens animaux vivants ou morts.	Respecter les animaux.
15. Travailler minutieusement et de façon sécuritaire : ▪ ne pas laisser des expériences sans surveillance ▪ vérifier l'étiquette avant de prendre un produit ▪ ne pas remettre les restes d'un produit utilisé dans le contenant initial ▪ ne rien transporter hors du laboratoire sans autorisation.	Assurer le bon déroulement et la sécurité lors des activités.
16. Ne pas prendre de photographies sans autorisation.	Respecter les conditions d'apprentissage prévues et éviter les perturbations.

17. L'étudiant doit prévoir le temps nécessaire pour le nettoyage afin de maintenir le laboratoire rigoureusement propre et en ordre. Ainsi, il doit : ▪ déposer le matériel souillé et les produits résiduels dans les contenants appropriés ▪ nettoyer et ranger les microscopes ▪ ranger les autres appareils utilisés ▪ laver et assécher les instruments, plateaux, etc. et les ranger à l'endroit indiqué ▪ rincer les contenants de verre et les ranger à l'endroit indiqué ▪ nettoyer les tables au désinfectant ▪ remplacer les chaises ▪ se laver les mains ▪ essuyer les comptoirs de lavabo.	Assurer le bon déroulement et la sécurité lors des activités. Permettre aux prochains usagers de bénéficier des mêmes conditions. Libérer les locaux à l'heure.
---	--

Ajouts spécifiques aux expériences de microbiologie

COMPORTEMENTS ATTENDUS	JUSTIFICATIONS
1. Le port du sarrau est toujours OBLIGATOIRE. Notez bien que le professeur et les techniciens n'ont pas de sarraus à prêter aux étudiants qui ont oublié le leur. Le sarrau doit être transporté dans un sac de plastique fermé et devrait être lavé entre chaque utilisation.	Assurer la protection de l'étudiant et d'autrui contre la contamination.
2. Les étudiants doivent toujours se laver les mains et désinfecter leur surface de travail AVANT et APRÈS la séance de laboratoire. Le lavage des mains doit aussi être effectué avec le savon antibactérien à toutes les fois que l'étudiant doit quitter le local.	Assurer la protection de l'étudiant et d'autrui contre la contamination.
3. Les cheveux longs doivent toujours être attachés. Les casquettes, chapeaux ou autres vêtements encombrants sont interdits.	Assurer la protection de l'étudiant contre la contamination, les brûlures, etc.
4. Les brûleurs ne doivent jamais être laissés sans surveillance.	Assurer le bon déroulement et la sécurité lors des activités.